

PASSERELLE



Gravelines
Entreprendre
Club des entreprises de Gravelines

www.gravelinesentreprendre.com

N°4 Octobre 2007

Le Bureau

Président
Hugues Denby-Wilkes
Vice-Président
Nicolas Lescroart
Trésorier
Benoît Fusil
Secrétaire
Maria Alvarez
Trésorier Adjoint
Philippe Roelants
Secrétaire Adjoint
Fabrice Rampon

EDITO

Fort de ses **30 adhérents**, le club **Gravelines Entreprendre** poursuit, avec succès, ses actions. Ouvert aux entreprises des communes composant le **SIVOM de l'Aa** (Loon-Plage, Bourbourg, Saint-Georges sur l'Aa et Craywick), il s'est trouvé un souffle nouveau.

L'année écoulée s'est avérée riche en événements, la **convivialité** a permis aux membres de mieux se connaître. La soirée organisée pour la rentrée, a beaucoup plu mais les **visites en entreprises** ont permis également de tisser des liens forts au sein de l'association.

Ses visites avaient été mises un peu de côté mais elles ont repris leur cours, COMILOG a retenu toute notre attention et nous remercions, son directeur Eric Issartel, pour son accueil. Les prochains sites à découvrir seront ceux de DI SANTE et PONTICELLI.



Une nouvelle formule vous est désormais proposée et les plénières alterneront visites en entreprise et **interventions de professionnels** sur des sujets qui nous concernent tous. A ce titre, nous recevrons mardi 13 novembre, Maître Lestarquit à l'hôtel du Beffroi. Il interviendra sur la réforme des heures supplémentaires et ses conséquences sur l'entreprise. Une intervention sur la réforme concernant les obligations des entreprises en matière de formation professionnelle continue, est également envisagée. Le travail des différentes commissions s'avère concluant :

La Commission Environnement a bien avancé sur le **Bilan Carbone**. 10 entreprises se sont lancées dans sa réalisation. Les résultats et les préconisations, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sont attendus pour la fin de l'année. Rappelons que l'ADEME, intervient dans la prise en charge, à hauteur de 70% des coûts.

La Commission Signalétique a implanté avec succès deux points infos à Gravelines, pour un montant de 30 000 euros. Elle continue à travailler sur leurs mises à jour et envisage, pourquoi pas, d'autres opérations du même type.

La Commission Service aux Entreprises poursuit son travail de mutualisation des services.

La Commission Communication réussit particulièrement sa tâche, à travers son journal Passerelle, distribué en 8100 exemplaires, le site Internet www.gravelinesentreprendre.com, l'actualité, du club et des entreprises qui le composent, relayée dans la presse locale et spécialisée, les visites en entreprises et l'édition d'un plan en format A0 qui nous est d'une grande utilité. Elle envisage d'éditer son agenda 2008, regroupant les coordonnées de l'ensemble des adhérents.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 14 juin. Elle a été suivie d'un moment convivial où chacun a pu échanger. Elle a aussi permis d'élire, **un nouveau bureau** dont vous trouverez la composition ci-contre. Représentant parfaitement la diversité de notre tissu économique et de notre club, il est composé de membres issus d'entreprises de tailles et d'activités différentes : Ajinomoto, Flen Sécurité, SCSDR Expertise Comptable, nord-online, TEMA et EDF – CNPE qui sauront représenter au mieux les



Hugues Denby-Wilkes

Les Adhérents

Ajinomoto Sweeteners Europe - ALCAN - Ambulances Gravelinoises - BASF - Boitard-Pruvost Herbaut (SAS) - Bricomat - CMI Maintenance - Comilog - Di Sante - Dunkerquoise des Blends - EDF - CNPE - Euro Services Industrie - Flen Sécurité - Forclum Flandre Maritime - Garage Vauban - GEMO Interim - GLK Transports - Jacques Herman - Littoral Impressions - LTDM Maintenance - Luc Bocquet - Maëlliss - Delfi Nord Cacao - nord-online - Ponticelli - P2S Pro - Rexam - Saninord - SCSDR Expertise Comptable - Semib - Tema.

Suite à sa fusion avec le groupe Petrafoods, Nord Cacao devient Delfi Nord Cacao.

Le groupe Armajaro a réduit son activité concernant la logistique et l'aspect industriel de sa filière, le marché du cacao. C'est désormais le groupe Petrafoods, basé à Singapour, qui détient 60% des parts de la nouvelle entité nommée, Petra Armajaro Pte Ltd, Armajaro conserve, quant à lui, 40% du capital.

Créée en 1993 à Gravelines, Nord Cacao faisait partie à l'origine du groupe SIFCA qui, établi en Côte d'Ivoire, produisait de la fève de cacao. En 2000, la partie industrielle du groupe est rachetée par un concurrent et la partie commerciale, Unicom, devient indépendante. En 2005, tous deux sont rachetés par Armajaro un groupe anglais.

Le site Gravelinois, rebaptisé Delfi Nord Cacao, est spécialisé dans l'importation et la préparation de beurre de cacao pour les marchés industriels européens. Il dispose d'une capacité de 50 000 tonnes par an. Enfin la nouvelle association contrôle aussi l'équipe commerciale et logistique néerlandaise issue d'Unicom, basée à Zandaam au Pays-Bas.

Sa clientèle est composée de tous les grands Européens du chocolat, Cadbury, Kraft, Lindt, Masterfoods, Nestlé, Barry Callebaut. Pour Petrafoods, spécialiste de l'amont de la filière, ce rachat est le moyen d'accéder au marché industriel européen du chocolat et de la confiserie, qui représente, le premier marché du monde et qui de plus, est en perpétuelle croissance. Le groupe, présent en Asie, dans l'aval de la filière, renforce ainsi sa position mondiale et consolide ses capacités industrielles.

Petrafoods indique que 300 000 tonnes de fèves sont traitées par an, ce qui représente 10% du marché mondial.

Delfi Nord Cacao, est une unité performante qui emploie 46 personnes. Elle avait engagé dernièrement de lourds investissements et gagnait des parts de marché, affichant une croissance de 12%. Son objectif était de devenir le meilleur Européen en terme de qualité. Elle a produit 37 000 tonnes de beurre en 2006. Elle vend dans toute l'Europe son produit à l'industrie chocolatière et représente 10% du marché du beurre de cacao en Europe. Elle trouve face à elle, seulement deux concurrents mais de taille, toutes deux sont des multinationales, Cargil et ADM.

Michel Laval, qui était jusqu'alors directeur de l'usine de Gravelines, vient d'être nommé directeur industriel des deux filiales allemande et française et est aujourd'hui basé à Hambourg.

Elisabeth Engrand, reprend les rênes de l'unité de Gravelines et nous rejoint en tant que membre de Gravelines Entreprendre. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Le Bilan Carbone est lancé.

Actualité.

Thématiques :

10 entreprises du club, se sont lancées depuis cet été, dans la réalisation du bilan carbone servant à dresser un inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre : Ajinomoto, Nord Cacao, Alcan, Rexam, Saninord, Tema, Flen Sécurité, Ponticelli, Forclum et Dunkerquoise des Blends.

Les résultats et les préconisations pour en améliorer l'impact sur l'environnement, sont attendus pour la fin de l'année. 2008, devrait donc être une année d'actions visant à favoriser le développement durable. La Chambre de Commerce et Industrie de Dunkerque participe au financement des bilans aux côtés de l'ADEME, prenant en charge 70% des coûts.

Le club souhaite cette année, alterner les visites en entreprise et les interventions de professionnels sur différentes thématiques. Faites nous connaître vos besoins en matière d'informations, nous essaierons de trouver la personne adéquate et qui pourra apporter les réponses à toutes vos questions.

Groupes de travail :

Vous rencontrez une difficulté, un problème ou vous avez un besoin non résolu au sein

de votre entreprise. Vous ne le savez pas mais vous n'êtes d'ailleurs peut-être pas le seul dans ce cas. Faites-le-nous savoir, nous pourrions peut-être organiser une commission qui essaiera d'apporter une réponse, une solution qui vous facilitera la vie.

Commission Signalétique :

Après le succès de la pose de la signalétique de Gravelines, la commission en charge du dossier ne s'arrête pas là. Elle continuera à plancher sur la mise à jour de celle-ci et à ce titre vous devez nous faire connaître les changements vous concernant, afin que l'on puisse grouper les interventions, une à deux fois dans l'année, selon le besoin et mandater un prestataire.

De plus, d'autres opérations du même type peuvent être envisagées, à partir du moment où il y a un besoin qui concerne un certain nombre de membres du club.

BATIPAROS propose des solutions permettant de faire des économies d'énergie.

Chauffer l'air de ventilation pour réduire sa facture énergétique, c'est ce que propose la société BATIPAROS : Des solutions innovantes et durables permettant de faire des économies d'énergie et un confort thermique de tous types de bâtiments.

Chauffer, sécher, aérer, sont autant de fonctions que l'on associe à une consommation importante d'énergie. Aujourd'hui, cette charge peut être réduite de 30 à 40% grâce aux alternatives proposées par BATIPAROS.

Le procédé de chauffage de l'air par le soleil présente non seulement un coût réduit mais ne nécessite pas d'entretien particulier des capteurs. Il suffit d'installer sur les parois bien orientées du bâtiment un bardage en aluminium qui agit comme une double peau. La lame d'air chauffée, créée dans



la cavité entre les parois, circule jusqu'au point haut du toit d'où elle est diffusée par la ventilation vers l'intérieur du bâtiment. BATIPAROS est aujourd'hui la première société en France détentrice du brevet canadien alors même que cette certification existe depuis longtemps chez nos voisins d'outre Rhin.



Point sur www.gravelinesentreprendre.com

Le site Internet de Gravelines Entreprendre, www.gravelinesentreprendre.com a été mis en ligne en novembre 2006. Il reflète parfaitement la vie de notre club et est régulièrement mis à jour. Il essaie aussi, de mieux faire connaître les entreprises qui la composent et leurs activités.

A ce jour, une quinzaine d'entreprises ont communiqué les éléments servant à faire vivre leur espace dédié. Celles qui ne l'ont pas fait, ont malgré tout, leurs coordonnées mises en ligne. Pour pouvoir transmettre les éléments servant à ces pages, il vous suffit de faire parvenir à Maria Alvarez de la société nord-online, vos textes et photos afin d'en assurer la mise en ligne. Il est possible aussi de visualiser les pages des adhérents présents afin de découvrir quels types d'éléments peuvent servir à cette mise en page.

Si www.gravelinesentreprendre.com remporte un grand succès auprès des adhérents du club, l'intérêt qu'il suscite auprès du public extérieur, n'est pas moindre. En effet, depuis sa mise en service, le site Internet a été visité plus de 10 000 fois et c'est plus de 20 000 pages qui ont été visualisées. Actuellement, le site enregistre chaque mois, plus de 970 visites et 2500 pages visitées. Parmi ces visiteurs, on peut constater une majorité de Français, pour 40,68%, mais aussi des Américains, des Belges, des Canadiens, des Allemands et même des Marocains.



Ajinomoto Euro-Aspartame

En 1991, la première pierre de l'usine Ajinomoto est posée sur le site industriel de Gravelines. Société française, au départ détenue pour 50% par des Américains et pour 50% par des Japonais, elle a depuis 2000, un actionnariat 100% japonais.

En juillet 1993, la production de l'aspartame débute et l'usine met en place son fonctionnement à travers une démarche d'amélioration continue.

L'aspartame est créée à partir de deux acides aminés. C'est un produit pharmaceutique agréé répondant à des exigences qualitatives. 1 kg d'aspartame équivaut à 200 kg de sucre. Ajinomoto représente à lui seul 45% de la production mondiale. Le marché européen est constitué à 50% par les boissons light, à 25% par les sucrées et pour le reste concernant les confiseries, les produits de pharmacie et les laitages.

Le fonctionnement de l'usine se fait 24h/24, 7j/7 et nécessite de la part de ses salariés un haut niveau de qualification. La totalité des procédés de fabrication est supervisée par un système informatique. Elle emploie une centaine de personnes. La totalité de la maintenance est sous-traitée. Afin d'assurer la confiance du client, l'usine obtient en 1994, la norme ISO 9001 puis dès décembre 1995, la certification ISO 9002 (certification Qualité Clients).

La sécurité environnementale est une priorité. Elle fait partie des valeurs fondamentales du groupe tout comme, la qualité du produit, la satisfaction du client. La quantité et le coût sont maîtrisés mais pas à n'importe quel prix. Le groupe attache une grande importance à la responsabilité sociale et la dimension environnementale est traitée à part égale avec la rentabilité financière. Sa philosophie est de contribuer à l'amélioration de la nourriture et de la santé afin de créer une meilleure vie pour tous.

En mars 2002, la norme de qualité est confirmée par la certification ISO 9001 (version 2000) et en janvier 2006, par la certification ISO 14001, liée à l'environnement.

Une station d'épuration des eaux est en place directement sur le site. La totalité des eaux pluviales utilisées pour la station ainsi que l'eau puisée dans le canal de Bourbourg alimente la chaudière. Pour la production, seule de l'eau pure est utilisée.

En juillet 2006, Ajinomoto Euro-Aspartame crée un nouveau service chargé de l'administration des ventes d'aspartame et change de nom pour devenir AJINOMOTO SWEETENERS EUROPE.

Son activité « Vente » est regroupée au sein d'Ajinomoto Europe.

nord-online lance le tout nouveau webnord.com.

Après 7 ans de bons et loyaux services, l'équipe de nord-online a procédé à une toute nouvelle version de son guide régional www.webnord.com. Une nouvelle charte graphique, vous y attend, pour encore plus de plaisir à découvrir la région Nord Pas de Calais. Le portail est relooké mais le coup de jeune ne s'arrête pas là : De nouveaux logos viennent d'être inaugurés et la newsletter a, elle aussi, été repensée en terme d'image. Bien entendue, vous y retrouverez toutes vos rubriques préférées mais sous une autre forme, plus lisible, plus claire, plus aérée afin de vous faciliter la visite.

La rubrique « Gastronomie » et ses recettes du terroir s'est étoffée, l'agenda et les infos locales sont toujours aussi exhaustifs, les « Contes et les légendes » arbore une nouvelle présentation, des anecdotes concernant le patrimoine ou l'identité régionale fourmillent et de nombreux liens renvoient vers les sites régionaux, sans oublier l'annonce des brocantes et des dates de Carnaval comptant de nombreux adeptes.

N'hésitez pas à découvrir le nouveau www.webnord.com et à nous donner votre avis.à : postmaster@webnord.com



Retrouvez l'ensemble des prestations proposées par nord-online www.webnord.com/nordonline nordonline@wanadoo.fr

Les travaux concernant le Barreau de Saint-Georges sont lancés.

Les travaux concernant le Barreau de Saint-Georges et la voie des Huttes s'étaleront sur 18 mois et comporteront plusieurs phases. Ils concernent un axe de 7,6 kilomètres et font appel à trois maîtres d'œuvre : Le Port Autonome, la commune de Gravelines et le Réseau Ferroviaire de France qui mandate la SNCF. La première phase déjà réalisée a consisté, à construire et électrifier la voie ferroviaire pour un coût de 23,68 millions d'euros. Avec un trafic annuel de 53,4 millions de tonnes, le port de Dunkerque a une activité en progression enviable par de nombreux concurrents. La poursuite de son expansion dépend du soutien de plus en plus fort que lui apportent les chargeurs mais aussi de la mise en place de nouveaux moyens de transport terrestre. Il bénéficie de l'acheminement ferroviaire le plus important de France, plus de 50%, d'une part routière moins importante, 33%. Le total fret en gare comptabilise 13,4 milliards de tonnes annuelles, ce qui représente 11% du fret national. Les éléments en relation avec le réseau ferroviaire sont parfaitement maîtrisés

mais l'ensemble du Port Ouest est desservi par la voie des Huttes, aujourd'hui arrivée à saturation. C'est celle-ci, qui mène à la zone industrielle, qui permet l'acheminement du minerai et le trafic roulier des conteneurs ainsi que la logistique du port.

La nécessité d'augmenter la capacité du Port Ouest implique, le prolongement de son bassin par phases selon la nécessité, pour aboutir à terme au « Bassin de l'Atlantique » dont la capacité devrait être doublée. Cette extension qui devrait s'étaler sur 10 ans, permettra dans un premier temps, le départ de 13 trains journaliers puis à terme, le trafic passera à 20 trains par jour. Les trains lourds pèseront jusque 3600 tonnes.

Cette mise en place permettra de nouveaux débouchés, par exemple vers l'Allemagne, qui a toujours besoin d'importer ses matières premières afin d'alimenter ses centrales à charbon. Cette nouvelle activité pourra compenser l'arrêt du fret découlant de la fermeture des usines du groupe ARCELOR en Lorraine. Aujourd'hui, le port offre une façade de

17 kms et comporte une trentaine de terminaux dont chacun a sa spécificité, le port rapide, l'unité pétrochimique, l'acier, le multi vrac qui comporte les céréales, la marchandise diverse, les bananes et le sucre, le grand vrac et même un trafic de cuivre (le seul en France).

Auxquels s'ajoute, la réparation maritime. Les travaux prévus mettront en place des axes interindustriels permettant de relier les différentes parties du port et prenant le relais du réseau routier de l'agglomération. Les communes de Saint-Georges sur l'Aa, de Gravelines et de Bourbourg sont concernées par le calendrier des interventions. Certains axes seront coupés temporairement durant la durée des travaux mais des déviations permettront tout de même la circulation. La RN1, la RD17, la RD301 et la RD1 sont concernées par des coupures de courte durée mais seront rétablies dans les meilleurs délais.

Simultanément, chaque aménagement donnera lieu à la réalisation d'une trame verte en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Pose de la Signalétique

La démarche de signalisation est parti d'un constat simple : les chauffeurs livreurs s'égarent régulièrement dans les rues de l'agglomération.

Ainsi le Club a souhaité mettre en place un plan de signalisation cohérent et uniforme ayant pour objectif : Informer et guider les visiteurs sur les zones de Gravelines, améliorer leur image et harmoniser la démarche avec les autres clubs d'entreprises du Dunkerquois. Deux conventions ont été signées, l'une avec la CUD, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque et le Club, la seconde avec la ville de Gravelines.

L'implantation des deux points info s'est faite au mois d'avril. L'un d'eux se trouve, à la sortie de l'autoroute A16, à proximité du rond-point du Pont de Pierre. Le second, au sud, est implanté à proximité du Pont de Saint-Folquin, sur la route nationale.



L'ensemble des entreprises Gravelinoises, adhérentes ou non au club, y est répertorié. Leurs noms sont affichés sur des lattes amovibles pouvant être mises à jour facilement. Leurs adresses et la couleur de leurs zones d'activité permettent leur localisation sur le plan de la commune joint.

Le mat central est lumineux et asservi à l'éclairage routier. Les indications reprennent 75 entreprises avec un code de couleurs ainsi que le plan général de Gravelines avec nom des rues et les indications des zones d'activités.

Visible de loin, facile à mettre à jour, compréhensible par les étrangers, cette signalétique est faite pour durer dans le temps. Depuis sa pose, de nombreux véhicules, camions ou de tourisme, s'arrêtent à sa hauteur, preuve de son utilité.

Le budget total atteint près de 30 000 euros et a été financé en grande partie par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque ayant versé au club Gravelines Entreprendre, porteur du projet, une subvention de 13 700 euros, pour cette action.

Agenda et Actualités

Le site Internet du club Gravelines entreprendre peut être consulté sur www.gravelinesentreprendre.com.

Le club Gravelines Entreprendre est désormais ouvert aux **entreprises des communes des Rives de l'Aa**.

Laurent Lestarquit, interviendra sur le thème "La réforme des heures supplémentaires : Ses conséquences pour les entreprises" lors de la plénière du mardi 13 novembre à l'Hôtel du Beffroi.

Le club Gravelines Entreprendre éditera **son propre agenda** en 2008.

Les prochaines **entreprises visitées** seront Ponticelli et Di Sante.

Directeur de Publication: **Hugues Denby-Wilkes**
Rédaction et reportages photographiques : **Maria Alvarez**
Imprimerie : **Littoral Impression**
Mise en Page: **nord-online**

Partenaires



Gravelines Entreprendre (magazine d'information du club)
Contact : Maison des Associations - n°4 Octobre 2007
ISSN 1950-4337 = Passerelle (Gravelines) : gratuit 8100 exemplaires

Fond photographique :
Les vues aériennes aériennes à la gauche du phare sont la propriété de la CCI Dunkerque. Toutes les autres photographies ont été réalisées par nord-online.